



BUREAU  
DE LIAISON  
DES ORGANISATIONS  
DU CINEMA



Le 1<sup>er</sup> octobre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Suite à l'audit flash de la Cour des comptes, le BLOC dénonce une gestion de crise inéquitable qui mettra en péril la diversité de l'offre cinématographique**

L'audit flash de la Cour des comptes daté de septembre 2021 sur « *Les mesures spécifiques de soutien au cinéma prises lors de la crise sanitaire* » corrobore de façon criante l'analyse et les alertes exprimées depuis de longs mois par les organisations professionnelles du cinéma rassemblées au sein du BLOC.

La crise a affecté l'ensemble du secteur, or les mesures ont bénéficié de façon prépondérante selon la Cour des comptes – disproportionnée du point de vue du BLOC – aux exploitants de salles et tout particulièrement aux circuits, au détriment des autres segments de la filière.

Alors que la pratique est de partager les recettes liées à la vente des tickets de cinéma de façon égalitaire à 50/50 entre exploitants et ayants droit (distributeurs, producteurs, auteurs), la Cour des comptes relève le poids très important du soutien versé par le CNC, au sein de la filière cinéma, aux seuls exploitants (65%). Soit un déséquilibre de 69 M€ au détriment de la distribution, de la production et des auteurs.

Nous constatons, dès lors, que les mesures en faveur des salles leur ont permis de couvrir leurs déficits **sans assurer le moindre « ruissellement »** vers les ayants droit, bridant la capacité de ces derniers de se projeter dans de nouveaux projets et d'investir dans la recherche et la découverte de nouveaux talents.

Dernier avatar d'une gestion de crise inéquitable : la dotation visant à compenser la mise en place du **passé sanitaire** (d'un montant de 34 M€) annoncée par la Ministre de la Culture au Congrès des exploitants le 28 septembre, dotation qui serait répartie à hauteur de 80% pour l'exploitation et 20% pour la distribution et la production !



BUREAU  
DE LIAISON  
DES ORGANISATIONS  
DU CINEMA



De surcroît, alors qu'un avis de l'Autorité de la concurrence le favorisait, dans le contexte particulier de la crise sanitaire, **les pouvoirs publics n'ont pas donné suite aux demandes formulées par le BLOC de réguler la diffusion des films en salle, ni mis de conditionnalité aux aides conséquentes versées aux exploitants.** Cette carence de régulation se traduit par une surexposition des films dits porteurs ou américains au détriment du cinéma indépendant et de la diversité. La situation est par ailleurs connue : celle d'une augmentation massive de l'offre de films sur les écrans à l'issue d'une fermeture prolongée.

A titre d'exemple, des cinémas de plus de 6 écrans ont consacré entre 50% et 65% de leur capacité totale de vente au seul film *Dune*. Le soir de sa sortie, 27% des écrans en France lui étaient dédiés alors que 400 œuvres se partageaient l'affiche.

Les spectateurs sont privés d'accès à cette offre de films riche et diversifiée, à l'heure où le cinéma indépendant français n'a jamais autant rayonné dans les festivals internationaux.

Si les membres du BLOC ont salué l'engagement financier de l'Etat et la réactivité du CNC, qui ont permis la survie de la filière, **ils déplorent le caractère totalement inéquitable de l'allocation faite des soutiens**, désormais avéré par l'audit flash de la Cour des comptes. Ils expriment à nouveau leur extrême inquiétude quant au risque de voir disparaître des cinémas la diversité de l'offre cinématographique, faute d'œuvres et/ou d'écrans disponibles.

En conséquence, les membres du BLOC demandent instamment aux pouvoirs publics :

- de mettre en œuvre un plan de relance prenant désormais la bonne mesure des besoins d'investissement des secteurs de la production et de la distribution et intégrant la situation particulière des auteurs, qui subissent un dommage important, tant moral que financier ;
- que les subventions allouées à l'exploitation soient conditionnées au respect d'obligations d'exposition et de diversité des films proposés au public.

**Contacts :**

SRF - Rosalie Brun : +33 (1) 44 89 62 58 / rbrun@la-srf.fr

UPC - Valérie Lépine-Karnik : +33 (1) 53 89 01 30 / valerie.lepine@producteurscinema.fr